



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 10 février 2022

PREMIÈRE PIERRE POSÉE SUR LE NOUVEAU SITE DE L'ENAC, LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET AMBITIEUX INITIÉ PAR LE DÉPARTEMENT

Le 10 février 2022, près de 5 ans après avoir choisi de soutenir la modernisation de l'implantation de l'École Nationale d'Aviation Civile (ENAC) sur l'aéroport de Grenoble Alpes Isère, le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, le Sous-Préfet de Vienne, Denis Mauvais, le Directeur général de l'aviation civile, Damien Cazé, le Directeur général de l'ENAC, Olivier Chansou, le Président de Bièvre Isère Communauté et Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Yannick Neuder, le maire de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Michel Veyron et la Présidente de la SEAGI, Sabine Granger, ont posé la première pierre du pôle de formation bord de piste de l'ENAC. Le Département investit ainsi dans l'avenir de nos pilotes, de notre aéroport et de notre territoire.

Alors que le centre grenoblois de l'ENAC était menacé de fermeture en raison d'importants coûts de fonctionnement générés par la vétusté de ses infrastructures, la décision courageuse du Département, accompagné de la Région et de Bièvre Isère Communauté, de soutenir la construction d'un nouveau centre, plus au sud, a convaincu l'Etat de maintenir l'implantation du site à l'aéroport Grenoble Alpes Isère.

Ensemble, les partenaires du projet ont mobilisé 9 M€ pour la construction du nouveau pôle de formation de l'ENAC : 5 M€ du Département, 2 M€ de l'Etat et 2 M€ de la Région. Bièvre Isère Communauté a également cédé à titre gracieux un terrain d'une valeur de 500 000€. Les travaux ont débuté en septembre 2021 et devraient s'achever au début de l'année 2023.

En plus du centre de formation, le nouveau site de l'ENAC comprendra un pôle d'hébergement pour accueillir formateurs et stagiaires, qui sera livré en même temps que le pôle formation.

Un projet ambitieux sur le plan environnemental

Le lancement de la construction de ce nouveau site marque la fin des déperditions thermiques engendrées par les problèmes d'isolation des anciens bâtiments. Mieux isolés, les nouveaux locaux permettront à l'ENAC de réduire sa facture énergétique et son impact environnemental. Le Département a ainsi souhaité contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique tout en montrant, par l'exemple, qu'une aviation plus durable est possible.

L'action du Département en faveur de l'environnement ne s'arrête pas là : il a conçu un projet avec « zéro artificialisation nette » ! Il prévoit de **renaturer 5 hectares** de terrain sur le site actuel de l'ENAC,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ce qui permettra à l'environnement de retrouver un état proche de son état naturel initial. C'est un véritable exemple d'action et d'engagement en faveur de la préservation de l'environnement.

En outre, la pose de la première pierre a été l'occasion pour le pôle isérois de l'ENAC de démontrer son intérêt pour l'aviation électrique, plus sobre sur le plan énergétique et moins bruyante. En effet, l'ENAC teste actuellement un avion électrique léger biplace monomoteur de type Pipistrel Velis Electro.

Un projet qui bénéficie à tout le territoire

Les bénéfices de ce projet ne se cantonnent pas à l'environnement : ils concernent également l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Par rapport à la situation actuelle, la construction du nouveau site au sud de l'aéroport rapprochera les agents et les élèves de l'ENAC de la commune de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et de l'Axe de Bièvre. Elle facilitera leur accès aux services offerts par la commune de même que leur participation à l'activité économique et à la vie locale. La proximité des membres de l'ENAC avec les services de l'aéroport contribuera aussi au dynamisme de l'activité commerciale de la plateforme.

Surtout, le pôle isérois de l'ENAC réalise aujourd'hui 45% des mouvements aériens de l'aéroport, ce qui participe fortement à l'activité du territoire. En préservant son implantation sur la plateforme, le Département permet de maintenir le contrôle aérien à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et donc toute l'activité commerciale de l'aéroport, enjeu majeur pour l'attractivité de l'Isère.

Au-delà de l'ENAC, le développement économique du territoire sera favorisé par l'implantation de nouvelles entreprises dans la zone sud-est de l'aéroport, dans la continuité du nouveau centre. Pour encourager ces nouvelles installations, le Département envisage de réaliser d'autres aménagements sur la plateforme

« Nous nous réjouissons de la pose de la première pierre du nouveau pôle de l'ENAC qui signe une modernisation du territoire au sein duquel l'école continuera d'apporter son dynamisme. Nous sommes aux côtés des acteurs du territoire isérois. Ce projet ambitieux montre qu'il est possible d'agir en faveur du développement territorial tout en prenant des mesures pour préserver l'environnement. », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.